

DOSSIER

**Changement climatique et sécheresses :
Quelles pratiques agricoles pour un usage sobre et solidaire de la ressource en eau ?**

page 6



PORTRAIT DU MOIS

**Rencontre avec Antoine LACHAMBRE,
producteur de Plantes à Parfum,
Aromatiques et Médicinales
à Beausite (55)**

page 10

FERTILISATION EN
BIO : DES ÉVOLUTIONS
RÉGLEMENTAIRES EN
2021

page 3

OUVERTURE DU DISPOSITIF
D'AIDE « INVESTISSEMENTS
D'ADAPTATION DES
ÉLEVAGES »

page 5

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
DE CONSERVATION :
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

page 13

LE RÉSEAU DES
PRODUCTEURS
BIOLOGIQUES S'ENGAGE
POUR LA BIODIVERSITÉ

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Fertilisation en bio : des évolutions réglementaires en 2021 p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Agribiolien : un nouvel outil au service des producteurs bio ! p. 4
- Quoi de neuf dans les Vosges p. 5

DOSSIER

- Changement climatique et sécheresses : quelles pratiques agricoles pour un usage sobre et solidaire de la ressource en eau ? p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Antoine LACHAMBRE, producteur de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales bio à Beausite (55) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Conjoncture laitière janvier 2021 p. 11
- L'Agriculture Biologique de Conservation : l'agriculture de demain ? p. 13

BIODIVERSITÉ

- Le réseau des producteurs biologiques s'engage pour la biodiversité p. 14

ANNONCES p. 15

AGENDA p. 16



Dany SCHMIDT
Administrateur
de Bio en Grand Est

L'EAU, LA VIE

Chacun le sait, sans eau, pas de vie telle que nous la connaissons aujourd'hui sur notre planète bleue, que celle-ci soit végétale ou animale !

Nous-mêmes, notre environnement, notre planète, sommes constitués majoritairement d'eau !

Partant de ce constat, en sachant que ce sont les humains qui ont la charge de cette précieuse ressource, il nous incombe à nous agriculteurs d'y être tout particulièrement attentifs : En la respectant, en l'utilisant et en la protégeant de notre mieux, tout en évitant de tomber dans certains travers « bobologiques » très en vogue ces derniers temps !

Nous, paysans Bio, avons compris depuis longtemps qu'afin de respecter toute vie terrestre, il est indispensable de préserver, protéger et d'éviter de souiller cette ressource.

En tant que maraicher et cultivant des terres légères caillouteuses et séchantes au bord du Rhin en Bio depuis 55 ans, je mesure chaque jour la chance de disposer d'une des réserves d'eau les plus abondantes d'Europe. J'ai appris à mesurer l'importance et le bénéfice de l'usage de l'eau sur notre ferme.

Si dans le passé nous avons bénéficié de l'abondance de cette ressource, le réchauffement climatique bien établi aujourd'hui, nous conduit à un usage plus respectueux mais impératif au maintien de nos différentes productions, mais également à tout l'écosystème et la biodiversité présents sur la ferme.

Les techniques et pratiques vertueuses qui se mettent en place ne doivent pas s'opposer aux gestions de ressources et de stockage en fonction des disponibilités des milieux et des conditions pédologiques.

Il me paraît indispensable d'éviter d'opposer une écologie dogmatique aux réalités des territoires et des besoins de production des paysans garants de l'alimentation de leurs concitoyens.

Il ne sert à rien de chercher des traces de présence d'eau sur Mars, si nous ne sommes pas en mesure de comprendre et de gérer cette ressource sur terre !!!

Alors afin que la guerre de l'eau n'ait pas lieu, protégeons-la et utilisons-la en bons pères de familles.



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est, Geneviève MICHOND
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 38 | Mars 2021
ISSN : 2558-7668

FERTILISATION EN BIO : DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES EN 2021

Les matières organiques issues d'élevages conventionnels sont autorisées dans la réglementation bio, sauf si l'élevage est considéré comme « industriel ». Or, depuis plus de 10 ans, il n'y avait aucune définition précise de ce terme. En juillet 2019, une définition des élevages industriels a été votée par le Comité National d'Agriculture Biologique.

A partir du 1er janvier 2021, la règle sera la suivante : « Sont exclus d'une utilisation sur des terres biologiques les effluents :

- d'élevages en système caillebotis ou grilles intégral dépassants 3000 emplacements pour porcs de production et 900 emplacements pour truies ;
- d'élevages en cages dépassants 60 000 emplacements pour poules. »

Cette règle s'applique aux effluents d'élevage et aux produits fertilisants contenant des effluents d'élevage. Ainsi, sont concernés : les fumiers, les lisiers, les engrais en bouchons, les digestats et les composts. Les produits mélangés (compost, digestats, ...) contenant une part d'effluents industriels sont donc interdits en bio. Cependant, les sous-produits animaux (type plume et farine de sang) ne sont pas concernés par cette règle. De plus, les espèces non citées ci-dessus (ex : lapin, bovin, ...) ne sont pas concernées par cette définition.

Cette nouvelle règle sera mise en application de façon progressive. En effet, pour les stocks produits avant 2021, les administrations appliqueront les délais suivants :

- Délais de commercialisation : 1 an jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Délais d'utilisation après achat de ces produits par les producteurs : 1 an supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2022.

En conséquence, la disponibilité de certains fertilisants organiques en bio risque d'être impactée. Bio en Grand Est étudie actuellement ce sujet afin d'accompagner au mieux les agriculteurs pour cette transition.



Aurélie PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org



Les couverts végétaux vont prendre plus d'importance en bio car c'est ce vers quoi il faudra tendre pour diminuer les apports en fertilisation.

BRÈVES

CAMPAGNE DU RÉSEAU FNAB



Notre campagne réseau sur la PAC : ON VEUT LA BIO POUR TOUS - est lancée !

Elle durera jusqu'au mois de juin, date à laquelle le Plan Stratégique National devrait être envoyé à l'Europe.

D'ici là les arbitrages seront terminés pour orienter les 10 milliards d'euros dépensés chaque année sur la politique agricole de la France.

Nous voulons une politique agricole et alimentaire vertueuse pour la santé, l'environnement, les agriculteur-riche-s, les enfants :

- Le soutien financier à la bio doit être multiplié par 5.

- L'objectif de bio dans les cantines scolaires doit passer à 50% et l'Etat doit financer la généralisation de la tarification sociale dans les cantines sans autre condition d'accès que les revenus.

Première action de notre campagne, une pétition.

Signez-là et parlez-en autour de vous !

La pétition : tinyurl.com/3w3xvdq5



FNAB



BRÈVES

DONNEZ DE LA VISIBILITÉ AUX ÉVÉNEMENTS SUR VOS FERMES !

Parmi nos missions figure la promotion des produits bio locaux auprès des consommateurs. Mais nous savons que les meilleurs ambassadeurs de la bio ce sont les producteurs ! Vous êtes nombreux à organiser sur vos fermes des marchés de produits bio fermiers en lien ou non avec des rendez-vous festifs.

Si vous souhaitez donner encore plus de visibilité à ces rendez-vous, Bio en Grand Est en lien avec les GAB vous proposent de :

- vous mettre à disposition des outils de communication (affiches, exposition sur l'AB, flyers,...) ;
- d'inscrire, si vous le souhaitez, ces rendez-vous dans les événements de notre site internet ;
- de les relayer sur nos réseaux sociaux.

Vous pouvez faire votre demande par mail à : com.biograndest@gmail.com



AGRIBIOLIEN : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES PRODUCTEURS BIO !

Pour favoriser les échanges entre producteurs, le réseau FNAB met en place un site internet de petites annonces agricoles bio.

Destiné aux agriculteurs bio, il permet à chacun de déposer ses offres ou ses demandes en fournitures pour l'agriculture biologique, tels que fourrages, grains, animaux, matériels, services...

La FNAB souhaite également que cet outil concourt au recensement officiel des animaux bio disponibles à la vente. Ce recensement est ordonné par le nouveau règlement européen, comme il existe déjà pour les semences végétales.

L'inscription est gratuite, ce site est fait pour vous, producteurs, afin de faciliter vos achats et obligations réglementaires. Certaines fonctionnalités ne sont accessibles qu'aux adhérents du réseau.

Le site est déjà fonctionnel. Une nouvelle version plus intuitive et plus complète sera en ligne dès fin mars.



Nadine PIBOULE

nadine.piboule@biograndest.org





QUOI DE NEUF DANS LES VOSGES ?

Le GAB88 rencontre les collectivités, Mirecourt, Communauté d'Agglomération d'Epinal, Ville d'Epinal, Gérardmer. Des actions se dessinent en partenariat avec Bio en Grand-Est - restauration collective et installation.

Relanges Bio organisé en partenariat avec le Marché Bio de Bleurville et les Foyers Ruraux, Fêtons la bio et Festi'Bio sont maintenus.

Partenaires du Projet alimentaire territorial MILLE PAT(tes) sur Mirecourt-Dompaire élargi au territoire du Pôle Territorial et Rural de la Plaine des Vosges, le GAB 88 et la Ferme de Braquemont ont proposé une journée pour apprendre et savoir exprimer le lien entre AB et santé et choisir des modes de transformation. Le MILLE PAT(tes), écosystème multi-acteurs (12) ambitionne de construire un système agri-alimentaire territorialisé sain et durable. Son objectif est d'aboutir à une assiette alimentaire locale, saine et durable sur le territoire, dans une perspective de transition.



Le GAB88 et l'ARDEAR accueillent à la Ferme de Braquemont, ont également proposé un café installation-transmission sur l'intérêt d'un atelier de transformation et de la vente directe pour sécuriser l'installation-transmission. La Ferme de la Fontenelle, François Thiery, Benjamin et Marie Delalot, et la SCEA du Mouzon, Valentine

et Charles Martin, ont partagé leurs regards et leurs expériences à un public de personnes en BP REA au lycée de Mirecourt, des candidats à l'installation, des cédants et des partenaires de l'installation transmission dans les Vosges – PIT88, PAI88, Terre de Liens, Safer, CEGAR, MSA.



Carole TONIN
carole.tonin@biograndest.org

BRÈVES

OUVERTURE DU DISPOSITIF D'AIDE « INVESTISSEMENTS D'ADAPTATION DES ÉLEVAGES »

La Région a ouvert le dispositif d'aides intitulé « Investissements d'adaptation des élevages ». Ce dispositif a été travaillé en partenariat entre la Région et Bio en Grand Est afin de l'adapter à la problématique « logement des veaux ».

Les dépenses doivent être au minimum de 5 000 euros et au maximum de 15 000 euros. Le taux de prise en charge de base est de 25%. 10% sont rajoutés pour les projets réalisés par des nouveaux installés ou des structures intégrant un nouvel installé. 10% supplémentaires sont également rajoutés pour les exploitations en zone de montagne. Les investissements faits à partir du 12 novembre 2019 pourront également être pris en compte.

Si vous êtes intéressés, le dossier est disponible auprès d'Elise Scheepers : elise.scheepers@biograndest.org
07 68 20 71 74



Elise SCHEEPERS
elise.scheepers@biograndest.org



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÈCHERESSES : QUELLES PRATIQUES AGRICOLES POUR UN USAGE SOBRE ET SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU ?

Si la circulation globale et la disponibilité locale de l'eau sont liées aux choix passés en termes d'aménagement du territoire, les sécheresses consécutives et les scénarios d'évolution du climat nous imposent de trouver des solutions rapides pour maintenir la viabilité des fermes. Le recours à l'irrigation grâce à des retenues d'eau est-il la solution ? Pas si simple... Quoi qu'il en soit, des solutions agronomiques sont à développer pour adapter les fermes à l'évolution en cours du climat.



GESTION DE L'EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La gestion quantitative de l'eau est intimement liée aux choix en termes d'aménagement du territoire au regard de leurs impacts sur les capacités de stockage de l'eau dans les milieux naturels. Ainsi, l'imperméabilisation des sols, le drainage, la destruction de zones humides, de prairies ou de portions de cours d'eau notamment en tête de bassin provoquent l'accélération des écoulements vers les cours d'eau puis vers la mer et une augmentation des débits de crues. A l'inverse, la préservation des zones humides, des zones inondables, la présence de haies et de ripisylves vont retenir l'eau et favoriser son infiltration.

La gestion de l'eau est également un enjeu à l'échelle du territoire, puisqu'il s'agit de répartir une ressource limitée entre différents acteurs, avec des risques de conflits d'usages. Sur le bassin Rhin-Meuse, les principaux usages sont par volumes de prélèvement décroissants : le refroidissement des centrales nucléaires, les canaux de navigation, l'industrie, l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (source : agence de l'eau Rhin-Meuse, 2016).

Les changements climatiques vont impliquer des sécheresses plus longues et plus fréquentes, ces enjeux de partage vont alors devenir d'autant plus cruciaux. Des concertations à l'échelle du territoire sont donc nécessaires mais des actions sont également possibles à l'échelle de la ferme, avec des adaptations des pratiques à la diminution des ressources en eau.

Les Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau, un nouvel outil pour la gestion quantitative de l'eau

« Le partage de l'eau est une équation à résoudre avec l'ensemble des usagers » soulignent Philippe GOETGHEBEUR et François BIGORRE de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. « Certains territoires sont en situation de forte tension sur la ressource en eau, avec des consommations qui peuvent dépasser les ressources disponibles. Les Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTGE) permettent de dresser un état des lieux partagé des prélèvements et des ressources actuels, d'anticiper leur évolution avec le changement climatique, d'interroger la possibilité d'utiliser de nouvelles ressources, de définir les priorités et solutions visant la pérennité du partage de l'eau et de la ressource elle-même. L'atteinte de l'équilibre entre les besoins et les ressources passe par la mise en place de solutions à l'échelle des territoires ». Une étude est en cours pour identifier les territoires à forte tension sur le bassin Rhin-Meuse et pour lesquels un PTGE pourrait être mis en place.

LES RETENUES D'EAU, UNE SOLUTION VIABLE D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL, AGRONOMIQUE ET ÉCONOMIQUE ?

Face à des précipitations plus importantes en hiver et plus rares en été, phénomène qui selon les prévisions va s'accroître avec les changements climatiques, il peut être tentant de stocker l'eau en hiver, par exemple sous forme de retenues, afin de pouvoir l'utiliser en été. Néanmoins, des éléments de réflexion et des points de vigilance sont à prendre en compte.

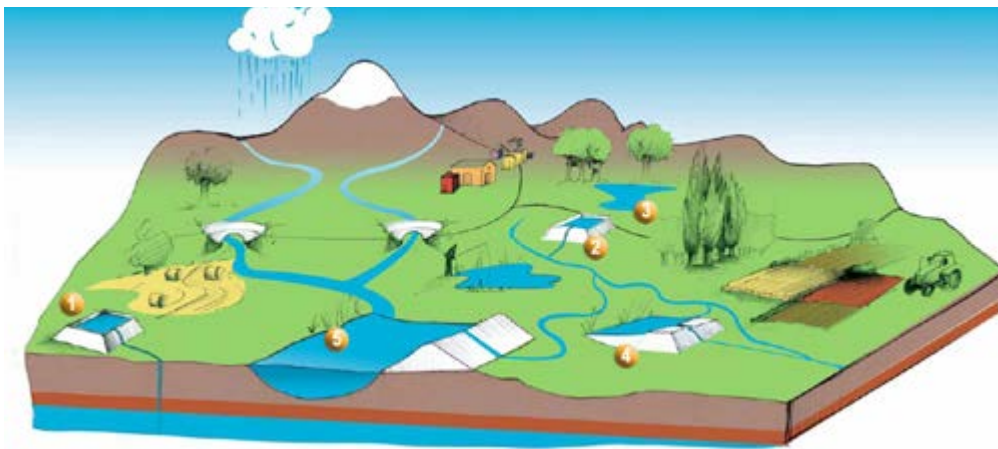
En premier lieu, le stockage d'eau dans les retenues suppose une artificialisation du milieu et des modifications du cycle de l'eau dues à la soustraction d'eau aux milieux (nappes, cours d'eau, sols). Les retenues impliquent également des pertes d'eau par évaporation, absentes ou très limitées lors d'un stockage de l'eau dans les sols ou les nappes. Ces impacts, qui varient selon le type de retenue et le contexte local, concernent également l'amont et l'aval d'une retenue et vont se cumuler dans le cas de retenues multiples dans un même bassin versant. La question de la gouvernance des retenues est également cruciale : qui va décider de la répartition de ces réserves en eau, toujours avec une notion de solidarité amont/aval ?

Au-delà des impacts environnementaux, l'installation d'une retenue implique une emprise foncière et des investissements conséquents. « *La question de la rentabilité*

pour les agriculteurs et pour la société doit être étudiée » souligne l'agence de l'eau. « *Par exemple, vaut-il mieux chercher à maintenir des rendements avec un coût de production accru par les investissements et sans garantie de réalisation quand les retenues n'auront pas été remplies, ou accepter des rendements plus faibles mais à moindre coût et sans dépendance à la pluviométrie hivernale ?* ».

Sans trancher « pour ou contre » les retenues, l'agence de l'eau souligne la nécessité de ne pas se précipiter. « *Le climat est compliqué et fonctionne par cycles : on va vers des sécheresses mais on ne peut pas affirmer qu'il y aura des sécheresses systématiquement parce qu'il y a eu 4 étés secs. On ne peut pas affirmer qu'il pleuvra autant que cet hiver chaque année. Avec les changements climatiques, il est important de se tourner vers des solutions agronomiques comme apporter du carbone dans le sol pour en améliorer la structure et donc la réserve utile en eau.* »

Une enquête réalisée par la FNAB montre que pour 71 % des agriculteurs interrogés en Grand-Est, adapter les pratiques agricoles pour diminuer la demande en eau est la réponse la plus pertinente pour faire face au manque d'eau dans le futur. Bien entendu, cette voie est plus ou moins facile à envisager selon les productions et les conditions locales.



1. Réserve alimentée par pompage dans la nappe
2. Réserve alimentée par pompage dans la rivière
3. Retenue collinaire alimentée par ruissellement
4. Retenue en dérivation
5. Retenue en barrage sur cours d'eau

Source : F. Peyriguer [Irstea] d'après O. Douez [BRGM]

LES STRATÉGIES D'AMÉLIORATION AGRONOMIQUE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Dans le cadre des travaux menés par la FNAB sur les changements climatiques, un stage sur la gestion quantitative de l'eau et l'agriculture biologique a été réalisé en 2020 par Amale Zeggoud, dont une partie des travaux est présentée ici.

En dehors de l'amélioration de l'irrigation (par pilotage et optimisation du matériel) elle identifie des pratiques pour améliorer le système de production qui visent à améliorer

les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol pour une meilleure régulation du cycle de l'eau (meilleure rétention et infiltration), à décaler le cycle cultural afin d'esquiver les conditions hydriques défavorables et enfin à augmenter la tolérance au stress hydrique du système de production, notamment grâce à la diversification.

3 stratégies sont ainsi dégagées pour pallier au manque

d'eau : évitement, esquive et tolérance, chacune réunissant un ensemble de pratiques. Nombre de ces pratiques sont déjà utilisées par les agriculteurs bio comme le montrent les enquêtes 2020 de la FNAB et 2021 de Bio en Grand Est (enquêtes sur les pratiques menées en parallèle des diagnostics climat-énergie « Je diagnostique ma ferme »).

Évitement

La stratégie d'évitement a pour but « *d'empêcher que les cultures ne subissent un stress hydrique trop important* ». Il s'agit d'augmenter la perméabilité du sol et l'accès à la réserve utile et de limiter l'évapotranspiration, en jouant sur les caractéristiques du sol et sur la physiologie de la plante (développement foliaire et racinaire). Cette stratégie regroupe toutes les pratiques visant à augmenter le taux de matière organique dans les sols, qui stockent alors mieux l'eau, telles que la mise en place de couverts vivants (cultures intermédiaires, prairies) ou secs (paillage, BRF...). Les enquêtes ont néanmoins souligné que l'implantation des couverts vivants peut être rendue difficile par les sécheresses et n'est donc pas la seule ou la meilleure solution à envisager selon les contextes.

Les arbres, en plus de leur intérêt pour le bien-être animal, la biodiversité et le stockage de carbone, peuvent également avoir un rôle à jouer ici. L'effet coupe-vent des haies prévient l'assèchement et l'érosion des sols, les arbres créent un microclimat humide qui limite l'évapotranspiration, leurs racines contribuent à la structuration du sol et à l'infiltration de l'eau et jouent un rôle de « pompe à eau » et leurs feuilles apportent de la matière organique aux sols.

Esquive

La stratégie d'esquive consiste à « *changer le cycle cultural en décalant les dates de semis ou en choisissant des variétés/espèces précoces* ». de telle sorte que les moments critiques de développement de la plante évitent les conditions hydriques défavorables.

Par exemple, les enquêtes bio en région ont montré que les cultures d'hiver souffrent moins des sécheresses. Leur



L'herbe pousse sous un arganier du Haut-Atlas au Maroc.

présence et place dans la rotation sont donc des éléments à prendre en compte, sans viser leur généralisation mais plutôt un bon équilibre avec les cultures de printemps dans un climat changeant.

Tolérance

La stratégie de tolérance correspond à « *l'introduction dans le système de production de variétés ou d'espèces plus tolérantes à la sécheresse* ». Cela peut se traduire par le recours à des espèces, races ou variétés plus résistantes : en Grand Est, il peut s'agir de l'introduction du sorgho ou du carthame, ou de préférer le tournesol à des cultures plus sensibles à la sécheresse comme le maïs ou le colza. La tolérance passe aussi par une diversification, à l'échelle de la parcelle (mélanges variétaux, cultures associées, méteil...) ou de la ferme (pluralité des cultures ou des activités), ou par un allongement des rotations. L'objectif est de répartir le risque et de diminuer la part des cultures gourmandes en eau.

Face à la baisse de production de fourrage les éleveurs interrogés évoquent la réduction des effectifs du troupeau et/ou l'augmentation des surfaces en prairies ou en nouvelles sources de fourrages comme les méteils ou les branchages. Avoir des stocks de fourrages, constitués les meilleures années, aiderait également à mieux tolérer les années difficiles.



Stratégies d'adaptation des systèmes d'élevage
Source : Juliette Aspar, 2019

QUE PRÉCONISE LE CAHIER DES CHARGES BIO ?

Le cahier des charges bio européen mentionne un principe « d'utilisation durable de la ressource en eau » sans préconisations détaillées. Cependant on y retrouve des éléments en lien avec les stratégies évoquées précédemment, tels que la préservation des sols, la fertilisation organique ou l'interdiction de monoculture. En revanche, d'autres aspects ne sont pas évoqués comme le couvert permanent, l'agroforesterie, ou les associations de cultures. Ces pratiques pourraient davantage être valorisées et préconisées dans un cahier des charges bio qui vise une agriculture basée sur des réponses agronomiques aux évolutions de son environnement.



Patricia HEUZE
patricia.heuze@biograndest.org

Camille GUILLOTEAU
camille.guilleteau@biograndest.org

Les référents Climat

La commission environnement de la FNAB se réunit chaque année sur les thématiques de l'eau, de la biodiversité et du climat. Cela permet de faire un état des lieux des actions du réseau et des connaissances sur ces sujets afin de se positionner sur ces questions et d'établir des feuilles de route pour les années à venir.

A l'échelle de la région Grand-Est, les agriculteurs référents sur ces questions sont :

- Sylvie CORPART, secrétaire nationale environnement, PPAM (51) : 06 76 30 68 94
- Aude CATHELAT, Grandes cultures et maraîchage (52) : 06 67 58 80 20
- François CHEVALLIER, Grandes cultures et poules pondeuses (57) : 06 52 28 94 58
- Jérémie DITNER, Grandes cultures et légumes de plein champ (68) : 06 74 75 88 64
- Philippe HENRY, Bovin viande et grandes cultures (54) : 06 81 41 71 03
- François MARCHAND, Grandes cultures (55) : 06 08 95 01 54

Economie et partage de la ressource en eau



Philippe HENRY
Administrateur de
Bio en Grand Est

Nous pensions, il y a peu de temps encore, que les impacts du changement climatique étaient pour demain, pour nos enfants et nos petits-enfants. Il y avait bien eu une alerte la canicule de 2003 mais nous nous sommes vite rendormis... Les 3 derniers étés sont venus nous réveiller brutalement ! L'eau viendrait-elle un jour à manquer. ? C'est ce questionnement qui a conduit l'agence de l'eau à mettre en place une nouvelle commission « économie et partage de la ressource en eau » lors de l'installation du nouveau comité de bassin.

Ses missions sont vastes et transversales : d'abord connaître, évaluer les ressources disponibles et ce qu'elles seront avec l'augmentation des températures et les modifications de la pluviométrie. Ensuite, agir d'une part en économisant l'eau en modifiant les pratiques de tous les acteurs mais aussi en se posant la question d'évolutions systémiques plus lourdes. C'est particulièrement vrai en agriculture. La question de la ressource en eau va transformer nos systèmes agricoles. Nous avons encore dans notre région et contrairement aux régions du sud quelques années pour l'anticiper et il ne faut pas perdre ce temps précieux.

C'est aussi vrai dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Il y a des mesures d'économies à mettre rapidement en place mais également à plus long terme des changements de paradigme à opérer. A-t-on besoin chacun dans tous nos foyers de 150 000 L d'eau potable par an ? Peut-on garder le même niveau de confort avec d'autres solutions ?

Ces mêmes questions se posent également aux industriels.

N'oublions pas non plus toute la vie et toute la richesse de nos cours d'eau dont les débits varient naturellement fortement au fil des saisons. Ils s'alimentent mutuellement avec les zones humides. On sait aujourd'hui toute l'importance de ces écosystèmes dans la préservation de la biodiversité.

La question du stockage de l'eau va elle aussi se poser mais elle doit s'intégrer dans une multitudes d'autres mesures et doit être examinée dans sa complexité. Rappelons nous toujours que l'eau est un bien commun dont nous devons pouvoir tous bénéficier sans que ce soit au détriment des autres. C'est un enjeu démocratique majeur et l'état d'esprit constructif et de recherche de consensus qui règne à l'agence de l'eau Rhin Meuse nous permet d'envisager sereinement les travaux de cette nouvelle commission.

C'est avec plaisir que je présiderai cette commission qui prendra sans doute de plus en plus d'importance et qui se nourrira des réflexions des différents acteurs. En cela, les travaux actuels et futurs de la FNAB sont une contribution précieuse.



RENCONTRE AVEC ANTOINE LACHAMBRE, PRODUCTEUR DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO À BEAUSITE (55)

Antoine vient de terminer son Plan de Professionnalisation Personnalisé. Il a démarré son projet en 2017 avec la conversion vers l'agriculture biologique. A terme, la surface agricole utile sera de 4 hectares. Il s'appuie sur la ferme familiale pour mettre en route son projet. Il a fait le choix des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Une autre entreprise va être créée. Comme son père avant lui, Antoine est administrateur aux Jeunes Agriculteurs. Il est également administrateur stagiaire au conseil d'administration du Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Meuse.

Des rencontres et une expérience européenne

Antoine LACHAMBRE a fait un BTS en production horticole chez Promoplantes¹ à Chanzeaux (49). Il y rencontre Laurent MARTINEAU, Président de l'association Phytolia. Cette association nationale interprofessionnelle regroupe des acteurs de la filière des plantes de santé, beauté et bien-être².

Il part ensuite en Allemagne où il travaille à Biokräuterhof Walter Sturm GmbH – la « grange » aux herbes bio de Monsieur Walter Sturm. Il poursuit avec un volontariat de service civique écologique franco-allemand au poste d'ouvrier agricole. C'est une ferme de 70 ha en AB ; pendant une année Antoine travaille à tous les postes, de la production à la livraison.

Au sud de l'Espagne à Murcia en février 2016, il exerce comme chef d'exploitation sur 120 ha pour un grossiste en huiles essentielles bio qui a investi dans du foncier pour maîtriser ses approvisionnements.

De retour en France, il s'inscrit en Licence Agronomie à Nancy. Il fait son stage à Interbio Nouvelle Aquitaine. Dans le cadre de la structuration de filières, Antoine met en place des parcelles tests qui correspondent aux besoins industriels dans plusieurs départements de cette région.

Ces expériences lui apportent les premiers contacts avec le besoin de l'aval, l'organisation de l'approvisionnement, et l'expérience de la mise en place d'expérimentations cadrées. De retour en Meuse, il lance son projet d'installation en PPAM avec l'objectif de commercialiser en demi-gros ou gros.



Antoine LACHAMBRE

Une passion plus qu'un travail

Antoine évoque ses finalités : il ne veut pas avoir l'impression de perdre son temps. Quand il travaille dans les PPAM, il n'a pas le sentiment de travailler : « *si je peux en vivre, c'est bien et selon moi c'est possible.* » C'est une passion. Selon lui, pour les PPAM, l'agriculture bio s'impose de fait. Faire des stages et travailler avec des « barons » de la filière a inspiré Antoine LACHAMBRE. Certains étaient des anciens disciples de Jean-Marie PELT. La filière PPAM est vraiment complexe. Antoine souhaite en avoir la maîtrise. Selon lui, c'est en faisant et en devenant un acteur incontournable qu'il en percera tous les secrets et rejoindra les « barons » de l'histoire des PPAM.

Aujourd'hui les freins du projet sont les investissements

Antoine part de zéro sur une création, avec son expérience et le groupe de producteurs de l'association PPAM Bio 55. Pour lui, créer un atelier supplémentaire en PPAM bio peut constituer une voie de diversification pour les producteurs. Cela peut aussi être un pied d'appui pour entrer dans la bio et donc un levier de conversion. Enfin, il considère qu'un atelier PPAM permet de développer la viabilité et la durabilité économique des fermes et dans tous les cas augmente la biodiversité cultivée.



Lancement de l'association PPAM bio 55

En 2020, Antoine participe à la création de l'association PPAM Bio 55 et d'un GIEE porté par la Chambre d'Agriculture. Ce collectif de 14 agriculteurs a pour vocation le développement d'une filière PPAM en Agriculture Biologique dans la Meuse. La surface sera d'environ 5 ha au début. Antoine s'investit car son projet consiste à répondre à la demande en demi-gros en PPAM bio. « Tout projet PPAM a plus de chance de succès s'il est mené en groupe. », selon le CRIEPPAM³.

Il s'agit d'une nouvelle filière pour les agriculteurs de la Meuse, « *cette démarche de groupe permet à chacun de garantir son système, de diluer le risque, au niveau des investissements notamment, de peser auprès des opérateurs de l'aval, pour prétendre à des subventions, ou si on cherche du matériel* ». L'association travaille avec des étudiants du BTS communication du Lycée Sainte Anne à Verdun pour la création de son identité graphique et de son site web. Proposer une vitrine sur le web est incontournable pour le succès du projet.



En fonction des surfaces, si le projet atteint par exemple 50 ha en dix ans, il pourrait créer au moins cinq emplois qualifiés et dix manœuvres.

La suite...

Antoine souhaite souffler la première bougie de PPAM Bio 55 en juillet 2021 et fêter la création du GIEE, porté par la Chambre d'agriculture, que la première expérimentation soit en terre et que sa ferme soit en route. PPAM Bio 55 a huit mois à peine. Plusieurs questions restent en suspens : Quelle qualité les producteurs associés vont sortir de leurs terroirs ? Comment partager au mieux l'expérience en PPAM aux nouveaux venus dans cette voie de diversification ?

Bio en Grand Est, à la demande des producteurs de PPAM de la Région Grand-Est réunis en février 2020 au Tholy (88), a mis en place une formation « s'organiser et se structurer pour répondre à une demande diversifiée et en demi-gros en PPAM bio ». Antoine a fait partie des 12 producteurs de PPAM de la région qui ont participé à cette formation. Cette dynamique dans le Grand Est contribuera également à faire avancer ses projets.



Carole TONIN
carole.tonin@biograndest.org

¹ Promoplantes cultive, récolte, sèche et transforme chaque année à façon plus de 400 tonnes de plantes de santé, beauté et bien-être

² intervient sur les matières premières, la production, l'extraction, la transformation, les ingrédients, la formulation et la distribution

³ <http://crieppam.fr/>

Organisme technique, Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (Manosque)

**ERRATUM :
FERTILISER SES LÉGUMES AVEC DES
POULES PONDEUSES**

Dans nos dernière Lettres AB, nous évoquions la quantité de poules nécessaires à la fertilisation d'un système en maraîchage bio.

Nous nous basions sur les exportations des légumes pour des rendements bio « intensifs » (12-14kg/m² en tomates par exemple).

En se basant sur les rendements réels des légumes bio observés en Lorraine, et en prenant en compte les fournitures naturelles par le sol, nous pouvons facilement diviser les besoins des légumes par deux sans nuire au fonctionnement du système : soit 250 pondeuses/ha, ou 1 pondeuse pour 20m² sous tunnel.



Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org



**CONJONCTURE LAITIÈRE
JANVIER 2021**

Sur la période janvier – novembre 2020, la collecte nationale de lait bio s'est élevée à 1.004 milliard de litres (soit une hausse de 11.7% par rapport à la même période en 2019).

Le premier trimestre de 2020 a vu les hausses de production les plus importantes, de +15% à +22.4%. Tous les bassins de production ont connu une hausse de production, les plus importantes ayant eu lieu en Centre Val de Loire (+28.6%). Les trois premières régions productrices sont la Bretagne (211.7 millions), les Pays de la Loire (211.4 millions) et l'Auvergne Rhône Alpes (147,1 millions). Le Grand Est, quant à lui, a vu sa production augmenter de 16.7% pour atteindre en cumul annuel 2020 une collecte de 107.3 millions. Nous sommes la 5ème région productrice de lait.

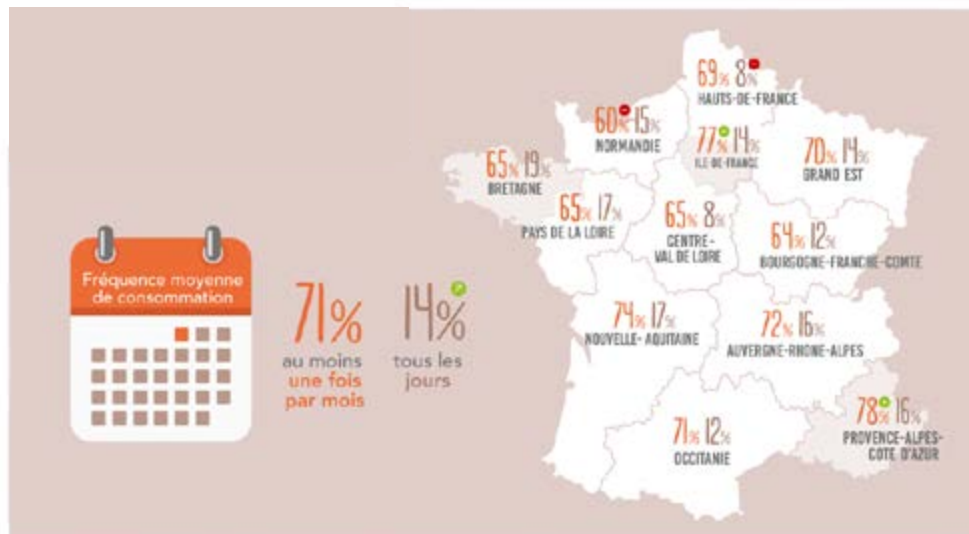
Sur la période janvier – novembre 2020, le prix payé toutes primes comprises, toutes qualités confondues, rapporté à un lait à 38 de MG et 32 de MP était en moyenne de 460.7 euros les mille litres avec une forte saisonnalité (406.25 euros les 1000 litres en moyenne en avril 2020 ; 487.79 euros les 1000 litres en octobre 2020). Sur le Grand Est, le prix moyen payé en cumul 2020 était de 460.21 euros (soit une baisse de 1% par rapport au cumul 2019).



Elise SCHEEPERS
elise.scheepers@biograndest.org

Source : Enquête France Agri Mer. Les dernières données datent de novembre 2020.

DES FRANÇAIS CONSOMMATEURS DE BIO AVEC DE LÉGÈRES DIFFÉRENCES RÉGIONALES



Source : Agence Bio; Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France Agence BIO/Spirit Insight

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION : L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Courant février, Bio en Grand Est a organisé deux cycles de formation sur l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC) en partenariat avec ICOSYSTEME en Alsace et dans les Ardennes. Ces formations ont permis aux producteurs de partager leurs savoir-faire et d'obtenir des pistes pour leurs systèmes actuels dans une démarche de progrès permanente. Au travers de multiples exemples en France et en Europe, le formateur, Nicolas Courtois, a tenté de répondre aux questions de l'adaptation des principes de l'Agriculture de Conservation (AC) en Agriculture Biologique (AB) et de la faisabilité en AB en fonction des différentes conditions pédoclimatiques. Malgré le gel, des profils culturaux ont été réalisés sur les fermes de Francis WOEHL à Seebach (67) et de Stéphane BRODEUR à Houdilcourt (08).

D'où vient L'Agriculture Biologique de Conservation (ABC) ?

La volonté de réduire le travail du sol est née à la suite d'importants phénomènes d'érosion des sols en Oklahoma aux Etats-Unis dans les années 30 (« Dust Bowl »). Pour protéger les sols de l'érosion, les agronomes et les agriculteurs ont observé qu'il était nécessaire de maintenir des résidus de surfaces sur au moins 30 % de la surface des sols et donc ne plus labourer. Le semis direct total de l'AC sera ensuite permis avec le développement des herbicides chimiques. Les trois piliers de l'AC sont : (1) supprimer le travail du sol, (2) couvrir les sols et (3) maintenir de la diversité. Aujourd'hui, l'ABC est née du mélange de l'AC et de l'AB. Certains producteurs vont de l'AC à l'ABC (réduction de la chimie), d'autres de l'AB à l'ABC (réduction du travail du sol), le tout étant d'y aller pas à pas pour éviter les déconvenues. Que ce soit en AC ou en ABC, la maîtrise du couvert de la culture devient centrale.

Et si je m'y mettais ?

Pour amener son système à l'ABC, ICOSYSTEME rend attentif sur 6 étapes nécessaires pour pouvoir changer ses pratiques :

1. Se questionner sur ses motivations de changement de système.
2. S'avoir s'entourer, visiter des fermes qui la pratiquent déjà, se former.
3. Introduire des couverts végétaux en interculture : maîtrise de la couverture continue des sols.
4. Evaluer la fertilité de ses sols et modifier ses pratiques de fertilisation.
5. Travailler sur la rotation, le travail du sol et le salissement.
6. En ce qui concerne le matériel, on peut commencer à travailler avec du matériel déjà présent. Plus on va vouloir conserver les résidus de surfaces et travailler avec des couverts vivants, plus la question de l'achat de matériels spécialisés se posera.

Réalisation d'un profil de sol chez Stéphane Brodeur (08) sur une parcelle en agroforesterie.



Nouvelles formations à venir

« Fertilité des sols, gestion des couverts : vers l'agriculture biologique de conservation »

Bio en Grand Est organisera deux nouveaux cycles de formations le 16 juin en Alsace (68) et le 17 juin 2021 en Meuse (55).

Pour vous inscrire, contacter :

- Julie GALL pour la session alsacienne :
julie.gall@biograndest.org/ 06 24 06 79 90
- Aurélie PARANT-SONGY pour la session meusienne :
aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 88

Pour ceux qui souhaitent lire des témoignages d'expériences

Recueil FNAB sur le site www.produire-bio.fr :

<https://cutt.ly/ilbLFts>



Aurélie PARANT-SONGY

aurelie.songy@biograndest.org

Julie GALL

julie.gall@biograndest.org

LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

Face à l'érosion actuelle de la biodiversité, il est devenu important de réaffirmer les pratiques favorables déjà mis en place par les producteurs biologiques et d'aller au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique en vigueur. Un travail de réflexion est engagé dans le réseau FNAB pour proposer des règles spécifiques sur la biodiversité.

Vers une « brique » biodiversité en 2022

L'objectif est la construction d'une brique réglementaire « biodiversité », c'est à dire des règles supplémentaires que les agriculteurs biologiques volontaires s'engageraient à respecter dans le cadre du label FNAB. Le travail de réflexion occupera toute l'année 2021, avec de nombreuses consultations : producteurs, organisations économiques, partenaires, associations. La mise en place opérationnelle des critères biodiversité est prévue dès le début de l'année prochaine.

La mobilisation de Bio en Grand Est

Le groupe de travail biodiversité travaillera sous l'égide de la commission Environnement de la FNAB, avec la participation des référents professionnels de Bio en Grand Est. L'implication de notre groupement concerne également la collecte d'informations, à savoir la réalisation de diagnostics biodiversité de terrain, l'inventaire des différentes pratiques favorables à la biodiversité (ses impacts, sa faisabilité, le coût des pratiques) et l'analyse de labels existants en France et dans d'autres pays. Le réseau des fermes Bio-diversité piloté par Bio en Grand Est dans le cadre du dispositif Trame verte et bleue permettra également d'alimenter la réflexion.

Quelques exemples de labels déjà existants

- En France, le SYNABIO : cette organisation des transformateurs et distributeurs bio a lancé fin 2020 une liste de 9 indicateurs de progrès principaux et secondaires, avec des objectifs à respecter à court- et à moyen terme. Par exemple concernant la production : objectif 2030 de 10% de SAU en infrastructures



Visuel des indicateurs de progrès SYNABIO 2020 - Crédit SYNABIO



Les nichoirs pour faucon Crécerelle trouvent des locataires.


agro-écologiques, une taille moyenne de parcelle de 4ha, et 100% de sol couvert entre le 1er décembre et le 1er mars.

- En Allemagne, BIOLAND : C'est la plus grande association de producteurs bio d'Allemagne, avec un label allant au-delà du cahier des charges européen. Elle a mis en place en 2020 de nouvelles règles prenant en compte la biodiversité, avec un système à points. Chaque agriculteur bio adhérant à la marque Bioland devant atteindre au minimum 100 points sur la base d'un catalogue de mesures.


- En Suisse, BIOSUISSE : L'organisation suisse a mis en place pour ses producteurs sous la marque Bourgeon un outil en ligne, le « check-up biodiversité » pour déclarer les 12 mesures minimales de préservation de la biodiversité à respecter, avec évaluation quantitative et qualitative. En général les producteurs mettent en place plus d'une vingtaine de mesures. Exemple de mesures en grandes cultures : favoriser les plantes messicoles avec absence de désherbage mécanique sur 25% de la sole de céréale, diminution (1 à 2 fois tous les 5 ans) voire l'absence de labour.




Christophe RINGEISEN
christophe.ringeisen@biograndest.org

 **CHERCHE.** génisses ou mâles castrés de 1 à 2 ans ; races charolaises ou limousines


Contact : Mme MARTO, SCEA des 3 Marot, Vrécourt (88) : 06 08 61 13 46
henri.marot@orange.fr

 **VEND.** Graine de luzerne et trèfle violet (en mélange, grande proportion de luzerne) Récolte 2020


Contact : ROBINET Rémi, Bethelainville (55) : 06 98 57 40 38

 **VEND.** 8 génisses aubrac de 24 mois, pour engraissement ou reproduction


Contact : Guillaume VION, Calembourg (57) : 06 76 96 12 45

 **VEND.** Foin de prairie C2 - botte ronde diamètre 125 - en échange d'un contrat légumineuses fourragères pour la PAC 2021. Pérénisable avec récolte foin bio de 2021


Contact : Nicolas COUROUX, CHATOILLENOT (52) : 06 76 68 21 14

 **VEND.** Aromatiques bio godets de 9 Certifié Ecocert. Liste et tarif sur demande (54). Caisse de Hollande noire ajourée. Enlèvement Moncel les Lunéville (Dimensions ext) Haute 60x40 H25 (4.50HT) Basse 60x40 H16 (3.50HT)


Contact : Martine, MONCEL-LES-LUNEVILLE (54) : m.huel@pepinieresmuller.fr 03 83 72 63 33

 **VEND.** Pommes de terre bio (variété Bernadette, Blanche, Catarina, Désirée, Eden, Mayflower, Nicola, Samba). Pour plus de renseignements (tarif, conditionnement, livraison), contacter Claire Thiery


Contact : Claire THIERRY, MIRECOURT (88) : 03 29 38 55 21 / claire.thiery@inrae.fr

 **CHERCHE.** Cherche à valoriser en circuit court, semi court, boucherie traditionnelle... des boeufs gascons de 3 ans et des génisses gasconnes de 3 ans. Bio à partir de mai 2021. Alimentation: foin - enrubannage.


Contact : Fabrice DUPRE, TRAMONT LASSUS (54) : elevageduhautpoirier@yahoo.fr / 07 78 63 31 78

 **VEND.** Paille BIO, botte carré 400 Kg, possibilité de livraison dans le 57, 100 €/T


Contact : François GUILLAUME, GAEC Bel Air, LANDROF (57) : 06 07 62 02 71

 **VEND.** Diverses céréales à destination de l'alimentation animale (blé fourrager,avoine, pois)


Contact : RICHIER René, REVILLE AUX BOIS (55) : 06 45 44 40 47

 **VEND.** Trieur Aérodynamique Perreault, modèle ISM 30, pour nettoyage rapide ou calibrage. Acheté neuf en 2019 8200 euros. A vendre 6000 euros.


Contact : RICHIER René, REVILLE AUX BOIS (55) : 06 45 44 40 47

 **VEND.** Taureau Limousin né le 31 mars 2016. Très gentil et très bonne conformation, il m'a donné de très beaux veaux, pas de problèmes aux vélages.

Contact : Jérôme HALLET, BAALONS (08) : 06 65 31 66 70

 **CHERCHE.** boissons bio, artisanales et locales en format 25 ou 33cl pour de la vente à emporter. (Jus de fruits, kombucha, kefir...) pour l'offre de petite restauration de notre boulangerie

Contact : Steeve RAUCH, LOGELBACH-WINTZENHEIM (68) : 06.88.63.23.55 / steeve.rauch@gmail.com

 **VEND.** 25 chèvres et 3 boucs bio de race Lorraine nés au printemps 2020. Photo, renseignement et tarif sur demande

Contact : Ivan MARTINCIOW, FRESSE SUR MOSELLE (88) : 06 18 38 26 87 - imartynciow@gmail.com

 **VEND.** Ferme bio à transmettre dans les Vosges : 100 ha tout herbe. Productions : bovins lait, poules pondeuses, viande bovine
<https://www.objectif-terres.org/annonces/683>
Contact : Sylvain et Helene DEFEZ, RELANGES (88) : 06 83 26 48 42

 **CHERCHE.** jeune taureau de race montbéliarde ou croisé laitier, prêt à saillir
Contact : Romain BALANDIER, LANDAVILLE (88) : 06 13 38 18 28 / balandier.celine@orange.fr

 **CHERCHE.** 4 tonnes de pois chiches bio
Contact : Jean Marie TABOURET, CHESLEY (10) : tabouretjm@gmail.com / 06 03 44 53 53

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Pour publier une annonce, rien de plus simple. Contactez nos chargés de mission ! Trouvez leurs coordonnées sur notre site :
<https://biograndest.org/bio-en-grand-est/>

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, de la **paille bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



LES RENDEZ-VOUS CONVERSION

Formation

Vigne Bio Ouverte : Convertir son domaine à la viticulture bio

9 mars 2021

Lieu : Ay (51)

Contact : Mathilde BOUSSEL, ACB : animation@champagnesbiologiques.com

Formation

Et si je passais mes cultures en bio ?

29 mars 2021

Lieu : près de Chaumont (52)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Formation

Produire des Protéines Végétales en Agriculture Biologique : Pourquoi ? Comment ?

9 mars 2021

Lieu : Châlons en Champagne (51)

Contact : Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Formation

Biodiversité et maraîchage bio, comment favoriser la présence d'auxiliaires dans mes parcelles ?

15 mars et 17 mai 2021

Lieu : Varize (57)

Avec l'association naturaliste ardennaise RENARD

Contact : Lise FOUCHER : lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Formation

L'irrigation en maraîchage Bio

15 mars 2021

Lieu : Varize (57)

Avec Charles SOUILLLOT

Contact : Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 49

Formation

Changement climatique : comment adapter sa ferme en grandes cultures bio et comment participer à son atténuation ?

01 mai 2021

Lieu : à définir en Meuse (55)

Contact : Aurélie PARANT-SONGY : aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

Formation

Les plantes bio-indicatrices en grandes cultures bio

01 mai 2021

Lieu : à définir en Moselle (57)

Avec Jean-Pierre SCHERER, formateur en agronomie spécialisé sol et adventices

Contact : Yoan MICHAUD : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

Mesures de biosécurité et pratiques d'hygiène en volailles bio/plein air : pourquoi et comment ?

22 mars 2021

Lieu : Laxou (54)

Avec Christine FILLIAT, docteur vétérinaire du cabinet Vetopole 26

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Formation

La salmonelle et les maladies respiratoires en volailles AB : prévention et soins alternatifs

23 mars 2021

Lieu : Laxou (54)

Avec Christine FILLIAT, docteur vétérinaire du cabinet Vetopole 26

Contact : Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Formation

Comment s'adapter aux aléas climatiques et favoriser la biodiversité pour alimenter son troupeau

01 avril, 10 mai et 11 mai 2021

Lieu : Binarville (51)

Avec Lucile PUECH et Meggie GOMBERT, association RENARD et Mathieu BESSIERE, formateur en pâturage tournant dynamique, compréhension et fonctionnement des sols sous prairies à l'ecosystème

Contact : Amélie LENGREND : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Foire

Relanges Bio

Samedi 17 et dimanche 18 avril 2021

Lieu : Relanges (88)

Contact : Carole TONIN : carole.tonin@biograndest.org / 07 69 27 03 91

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU BIO

Les Assemblées Générales ont habituellement lieu courant février mars. Le contexte sanitaire a amené à planifier ces rendez-vous un peu plus tard cette année dans l'espoir de pouvoir les tenir en présentiel.

Pas de date d'AG connues courant mars. Nous vous tiendrons informé.